

Familles où un enfant majeur a une incapacité

Ce chapitre porte sur les ménages familiaux qui comptent un enfant majeur ayant une incapacité. Les enfants majeurs avec incapacité à l'étude sont ceux qui vivent avec au moins un de leurs parents, tout en ne vivant ni avec un conjoint, ni avec leur propre enfant. Dans ce cas, ils seraient considérés en tant que conjoint ou parent et leur situation serait analysée avec celle des couples (chapitre 9) ou celles des parents (chapitre 6 ou 8).

Pour évaluer l'impact possible sur les conditions de vie et l'état de santé des parents que représente le fait de vivre avec un enfant majeur ayant une incapacité, trois groupes de familles ont été comparés. Le premier groupe est composé de familles dont un enfant majeur (ou plus d'un) a une incapacité; le second, de familles dont un enfant majeur ainsi qu'une autre personne ont une incapacité; enfin, le groupe de comparaison est composé de familles avec parents et enfants majeurs, mais où personne n'a d'incapacité. La moitié (49 %) des familles avec enfant majeur ayant une incapacité, telles qu'elles sont définies ici, comptent aussi une autre personne qu'un enfant majeur ayant une incapacité; dans neuf cas sur dix, il s'agit d'un des parents (ou des deux parents), comme nous l'avons vu au chapitre 4.

Dans ce chapitre, les caractéristiques de l'enfant majeur et de la famille seront présentées d'abord. Les trois groupes de familles seront ensuite comparés quant aux caractéristiques socioéconomiques du ménage. Enfin, les parents d'enfants majeurs seront comparés quant à leurs relations familiales et sociales, activités de loisir et état de santé physique et mentale.

7.1 Caractéristiques de la famille et de l'enfant majeur

7.1.1 Caractéristiques de l'enfant majeur ayant une incapacité

Qui sont les enfants majeurs ayant une incapacité et vivant dans leur famille d'origine? Tout d'abord,

il y a parmi eux plus d'hommes que de femmes. La grande majorité sont célibataires (91 %), une faible proportion d'entre eux ayant déjà été mariés. Ils sont relativement jeunes : 56 % ont moins de 30 ans, et 29 % ont entre 30 et 44 ans.

On observe que 38 % des enfants majeurs avec incapacité ont une incapacité modérée ou grave. Une proportion assez semblable (43 %) sont dépendants d'après l'indice de désavantage lié à l'incapacité. Le tableau 7.1 présente également la nature exclusive de l'incapacité; la plus grande proportion de ces personnes (40 %) présentent exclusivement des problèmes liés à la motricité; suivent les personnes qui présentent des limitations multiples (32 %). Environ un enfant majeur sur cinq (18 %) a une incapacité liée aux activités intellectuelles ou à la santé mentale seulement, alors qu'environ un sur dix a une incapacité liée à la communication (vision, audition, parole) à l'exclusion de tout autre type. L'incapacité était présente avant l'âge de un an pour près du quart de ces personnes; pour un autre quart, l'incapacité est apparue entre l'âge de 1 an et 15 ans.

Environ la moitié (49 %) des enfants majeurs ont besoin d'aide pour les activités de la vie quotidienne (tableau 7.2). Plus spécifiquement, ces besoins concernent l'aide personnelle (23 %), par exemple pour s'habiller ou se déplacer à l'intérieur de la maison, etc.; les tâches domestiques (37 %) telles que les achats d'épicerie, les travaux ménagers courants ou les transactions bancaires; finalement, les gros travaux ménagers (30 %) comme le déneigement, l'entretien extérieur ou le lavage des murs. Il n'est pas exclu qu'une personne ait besoin d'aide pour plusieurs de ces activités. Aucune de ces variables ne semble varier en fonction du sexe.

Tableau 7.1
Caractéristiques des enfants majeurs ayant une incapacité, familles avec enfants majeurs, Québec, 1998

	%
Sexe	
Hommes	61,5
Femmes	38,5
Groupe d'âge	
18-29 ans	55,6
30-44 ans	29,1 *
45 ans et plus	15,2 *
État matrimonial de fait	
Célibataire	90,6
Autre	9,4 **
Gravité de l'incapacité	
Légère	62,1
Modérée ou grave	37,9
Indice de désavantage	
Dépendance légère, modérée ou forte	42,6
Limitations dans les activités	46,9
Sans désavantage	10,5 **
Nature exclusive de l'incapacité	
Communication seulement	9,5 **
Motricité seulement	40,3
Intellect/santé mentale seulement	17,8 *
Incapacités multiples	32,3 *
Âge d'apparition de l'incapacité	
Avant 1 an	22,9 *
1-14 ans	26,4 *
15 ans et plus	50,7

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur les limitations d'activités 1998*.

Tableau 7.2
Besoins d'aide pour les activités de la vie quotidienne des enfants majeurs ayant une incapacité, familles avec enfants majeurs, Québec, 1998

	%
Aide personnelle	22,9 *
Pour les tâches domestiques	37,4
Pour les gros travaux ménagers	29,7 *
Pour au moins une de ces activités	48,7

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur les limitations d'activités 1998*.

Parmi les enfants majeurs ayant une incapacité qui ont besoin d'aide, 93 % en reçoivent. Cependant, 29 %¹ ont des besoins non comblés parmi ceux qui ont besoin d'aide et qui en reçoivent ou non (données non présentées). Dans la majeure partie des cas (84 %), les parents de l'enfant fournissent de l'aide (tableau 7.3). Une proportion non négligeable des enfants majeurs (19 %) reçoivent l'aide de frères ou sœurs ou d'autres personnes apparentées, alors qu'environ 10 % reçoivent une aide formelle (CLSC ou personne payée pour le service). Signalons qu'une personne peut utiliser plus d'une source d'aide. L'enquête ne permet cependant pas de dire si les frères, sœurs ou autres personnes apparentées qui apportent leur aide vivent avec l'enfant majeur ayant une incapacité.

Tableau 7.3
Sources de l'aide reçue¹ pour les activités de la vie quotidienne, enfants majeurs avec incapacité recevant de l'aide, familles avec enfants majeurs, Québec, 1998

	%
Parents	84,4
Frères, sœurs, autres personnes apparentées	18,7**
Amis, voisins, bénévoles, autres sources informelles	8,8**
Sources formelles	10,1**

1. Une personne peut utiliser plus d'une source d'aide.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur les limitations d'activités 1998*.

7.1.2 Caractéristiques de la famille

Voyons maintenant les caractéristiques des familles des trois groupes, soit qu'il y a présence d'un enfant majeur avec incapacité, d'un enfant majeur et d'une autre personne avec incapacité, ou les familles de personnes sans incapacité seulement.

1. Cette proportion a un coefficient de variation entre 15 % et 25 % et doit être interprétée avec prudence.

Tableau 7.4

Caractéristiques des familles selon le groupe de familles avec enfants majeurs, Québec, 1998

Type de famille ¹	Familles avec incapacité			Familles où personne n'a d'incapacité
	Enfant majeur avec incapacité	Enfant majeur et autre personne avec incapacité	Total des familles avec incapacité	
	%			
Biparentales	62,5	52,4	57,6	71,8
Monoparentales	37,5	47,6	42,4	28,2
Ménages avec enfants mineurs	21,8 **	6,7 **	14,3 *	31,6

1. À l'exclusion des ménages multifamiliaux.

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur les limitations d'activités 1998*.

Le tableau 7.4 montre que les familles où un enfant majeur a une incapacité sont biparentales ou recomposées à 58 %. Ce type de famille est associé au groupe de familles. C'est le groupe comprenant un enfant majeur et une autre personne avec incapacité qui se distingue du groupe où personne n'a d'incapacité par une proportion plus élevée de familles monoparentales (48 % c. 28 %). Quatorze pour cent (14 %) des familles où un enfant majeur a une incapacité comptent des enfants mineurs; c'est moins souvent que les familles sans aucune personne ayant une incapacité (32 %).

Trente-quatre pour cent (34 %) des familles où un enfant majeur a une incapacité comptent d'autres personnes de 18 ans ou plus que les parents ou l'enfant majeur avec incapacité; ce peut être la fratrie de l'enfant ayant une incapacité ou d'autres personnes. Celles-ci sont susceptibles d'apporter de l'aide à la personne avec incapacité ou à ses

parents. Les familles biparentales comptent plus souvent d'autres personnes de 18 ans et plus que les familles monoparentales (48 % c. 15 %) (données non présentées).

Les parents d'enfants majeurs ayant une incapacité sont des femmes à 55 % et des hommes à 45 %; ces proportions demeurent semblables quel que soit le groupe de familles (données non présentées). Le groupe d'âge des parents est cependant associé au groupe de familles. Le groupe où un enfant majeur ainsi qu'une autre personne ont une incapacité compte une plus grande proportion de parents âgés que les autres groupes. Ainsi, 36 % des parents de ce groupe ont 65 ans et plus, contre 12 % dans le premier groupe et 8 % dans le troisième (tableau 7.5). À l'inverse, le groupe où un enfant majeur et une autre personne ont une incapacité compte moins de parents âgés de 45 à 64 ans que le groupe de familles où personne n'a d'incapacité (55 % c. 72 %).

Tableau 7.5

Groupe d'âge des parents selon le groupe de familles avec enfants majeurs, Québec, 1998

Groupe d'âge des parents	Familles avec incapacité			Familles où personne n'a d'incapacité
	Enfant majeur avec incapacité	Enfant majeur et autre personne avec incapacité	Total des familles avec incapacité	
	%			
Moins de 45 ans	13,5 **	8,4 **	11,1 *	20,2
45-64 ans	74,0	55,2	65,1	71,5
65 ans et plus	12,4 **	36,4 *	23,8 *	8,3

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur les limitations d'activités 1998*.

7.2 Caractéristiques socioéconomiques et participation au marché du travail

Pour dresser un portrait de la situation socioéconomique des familles où un enfant majeur a une incapacité, le niveau de revenu ainsi que le revenu annuel en dollars du ménage seront examinés. Pour ce qui est des individus, la situation financière perçue, la scolarité relative et le statut d'activité seront présentés. La contribution de l'enfant majeur ayant une incapacité sera évaluée par son propre statut d'emploi et ses limitations au travail. La couverture de ses dépenses de santé par une assurance privée complétera le portrait.

7.2.1 Caractéristiques socioéconomiques

Dans les familles avec enfants majeurs, on observe une association entre le niveau de revenu et le groupe de familles, et entre le revenu annuel en dollars et le groupe de familles. Le niveau de revenu des familles où un enfant a une incapacité

est plus faible que celui des familles où personne n'a d'incapacité. Une plus grande proportion des familles ont un revenu moyen inférieur dans les familles où un enfant majeur seulement a une incapacité (53 %) que dans celles où personne n'a d'incapacité (29 %). Quant aux familles où un enfant majeur et une autre personne ont une incapacité, elles diffèrent du groupe où personne n'a d'incapacité aux niveaux pauvre ou très pauvre (28 % c. 11 %) ainsi que moyen supérieur ou supérieur (32 % c. 59 %) (tableau 7.6).

Pour ce qui est du revenu du ménage en dollars, une plus grande proportion des familles où personne n'a d'incapacité déclarent des revenus de 40 000 \$ ou plus (59 %) par rapport aux familles des deux groupes où un enfant majeur a une incapacité (36 % et 30 %). À l'inverse, une plus faible proportion se situe dans la tranche de revenu de 15 000-29 999 \$ dans le groupe sans personne avec incapacité que dans chacun des groupes où un enfant majeur a une incapacité.

Tableau 7.6

Indicateurs de revenu du ménage selon le groupe de familles avec enfants majeurs, Québec, 1998

	Familles avec incapacité			Familles où personne n'a d'incapacité
	Enfant majeur avec incapacité	Enfant majeur et autre personne avec incapacité	Total des familles avec incapacité	
	%			
Niveau de revenu				
Très pauvre, pauvre	16,6 **	28,3 *	22,4 *	11,4
Moyen inférieur	53,4	40,2 *	49,9	29,5
Moyen supérieur, supérieur	29,8 *	31,6 *	30,7 *	59,1
Revenu annuel du ménage				
Moins de 15 000 \$	10,5 **	19,9 **	15,1 *	7,6
15 000-29 999 \$	40,0 *	36,0 *	38,0	16,5
30 000-39 999 \$	13,9 **	13,7 **	13,8 **	16,4
40 000 \$ et plus	35,6 *	30,4 *	33,1	59,5

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur les limitations d'activités 1998*.

Tableau 7.7

Caractéristiques socioéconomiques des personnes de 18 ans et plus selon le groupe de familles avec enfants majeurs, Québec, 1998

	Familles avec incapacité			Familles où personne n'a d'incapacité
	Enfant majeur avec incapacité	Enfant majeur et autre personne avec incapacité	Total des familles avec incapacité	
	%			
Perception de sa situation financière				
À l'aise	14,7 **	14,4 **	14,5 *	21,5
Suffisant	48,4	37,5 *	43,1	55,8
Pauvre, très pauvre	36,9 *	48,1	42,3	22,7
Scolarité relative				
Plus faible	34,4	27,9 *	31,3	16,1
Faible	19,3 *	17,0 *	18,2	18,2
Moyenne	17,8 *	27,8 *	22,6	20,9
Élevée	14,3 *	17,3 *	15,8 *	21,2
Plus élevée	14,2 *	9,8 **	12,1 *	23,6

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur les limitations d'activités 1998*.

Le tableau 7.7 présente des indicateurs socioéconomiques des personnes. La perception de sa situation financière et la scolarité relative (corrigée pour l'âge et le sexe) sont présentées pour l'ensemble des personnes de 18 ans et plus du ménage : enfant majeur ayant une incapacité, parents et autres personnes majeures. La situation financière perçue, à l'exemple des indicateurs de revenu du ménage, est associée au groupe de familles. Une plus grande proportion de personnes se perçoivent pauvres quand il y a présence d'un enfant majeur ayant une incapacité. Les personnes des familles où un enfant majeur a une incapacité se déclarent pauvres ou très pauvres en plus grande proportion que le troisième groupe de familles (42 % c. 23 %). Il en est de même de la scolarité relative des personnes majeures du ménage : une plus grande proportion des personnes se situent au quintile d'une plus faible scolarité dans les familles où un enfant majeur a une incapacité que dans celles où personne n'a d'incapacité (31 % c. 16 %).

Pour ajouter à ce portrait de la situation économique des familles à l'étude, soulignons que 30 %² des enfants majeurs ayant une incapacité bénéficient d'une couverture par une

assurance privée de leurs frais de santé. Trente pour cent (30 %)² des enfants majeurs ayant une incapacité ont eu des dépenses liées à la santé au cours de la dernière année (données non présentées).

7.2.2 Participation au marché du travail

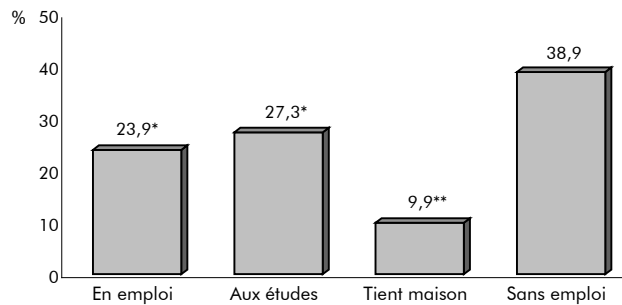
Dans cette section, la participation au marché du travail sera d'abord examinée chez les enfants majeurs ayant une incapacité, afin d'estimer leur contribution à la situation économique du ménage. Elle sera ensuite examinée chez leurs parents pour tenter d'évaluer l'impact de la présence d'un enfant majeur avec incapacité sur leur propre participation.

La figure 7.1 présente le statut d'activité habituelle, au cours des 12 derniers mois, des enfants majeurs ayant une incapacité. Cette figure montre que 23 % de ces personnes travaillent et que 27 % sont aux études. Un sur dix tient maison, alors que 40 % sont sans emploi³. Le statut d'activité ne se révèle pas associé au sexe.

2. Cette proportion a un coefficient de variation entre 15 % et 25 % et doit être interprétée avec prudence.

3. Les retraités, en nombre infime, ont été inclus parmi les personnes sans emploi.

Figure 7.1
Statut d'activité habituelle des enfants majeurs ayant une incapacité, familles avec enfants majeurs, Québec, 1998



* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur les limitations d'activités 1998*.

Le tableau 7.8 présente le statut d'emploi dans la semaine précédant l'enquête, selon la définition couramment utilisée par Statistique Canada. Cette variable concerne les personnes de 18-64 ans, c'est-à-dire la presque totalité du groupe à l'étude.

Globalement, la proportion de personnes occupées est de 31 %; les personnes inactives (qui incluent les étudiants) comptent pour 62 % des personnes, alors que la proportion de personnes en chômage est assez imprécise. Parmi les enfants majeurs inactifs sur le marché du travail, 58 % se disent incapables de travailler et 23 % sont limités quant au genre ou à la quantité de travail qu'ils peuvent accomplir.

Le statut d'activité des parents masculins ou féminins est associé au groupe de familles dont ils font partie. Des différences sont observées à ce sujet entre les familles du groupe où un enfant majeur et une autre personne ont une incapacité et celles du groupe où personne n'a d'incapacité. Ainsi, les parents masculins des familles où personne n'a d'incapacité sont plus souvent en emploi ou aux études que ceux des familles où un enfant majeur et une autre personne ont une incapacité (82 % c. 46 %). Il en est de même des parents féminins (61 % c. 27 %). À ce titre, les parents du groupe où seul un enfant majeur a une incapacité ne semblent pas différents des parents du groupe où personne n'a d'incapacité (tableau 7.9).

Tableau 7.8
Capacité de travailler et limitations au travail selon le statut d'emploi, enfants majeurs de 18-64 ans avec incapacité, familles avec enfants majeurs, Québec, 1998

	Occupé		En chômage	Inactif
	%			
Incapable de travailler	57,7
Limité dans le travail	28,4 **	31,3 **	68,7 **	23,0
Non limité dans le travail	71,6	68,7 **	7,7 **	19,3
Total, statut d'emploi	30,7 *	7,7 **		61,6

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur les limitations d'activités 1998*.

Tableau 7.9

Statut d'activité des parents masculins et féminins selon le groupe de familles avec enfants majeurs, Québec, 1998

	Familles avec incapacité			Familles où personne n'a d'incapacité
	Enfant majeur avec incapacité	Enfant majeur et autre personne avec incapacité	Total des familles avec incapacité	
	%			
Parents masculins				
En emploi, aux études	79,5	45,6 *	63,6	82,3
Tiennent maison, retraités, sans emploi	20,5 **	54,4 *	36,4 *	17,7
Parents féminins				
En emploi, aux études	53,5 *	26,8 **	40,7	60,9
Tiennent maison, retraitées, sans emploi	46,5 *	73,2	59,3	39,1

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur les limitations d'activités 1998*.

7.3 Relations familiales et sociales et activités de loisirs

Les relations familiales, les relations sociales et les loisirs des parents sont-ils différents lorsqu'il y a présence dans la famille d'un enfant majeur ayant une incapacité? Cette section tente d'apporter des éléments de réponse à cette question. Les indicateurs ont été analysés séparément pour les parents masculins et féminins, car dans l'ensemble de la population ils varient généralement en fonction du sexe.

Chez les parents masculins, seule la fréquence des relations sociales a pu être examinée étant donné les faibles effectifs, et l'analyse ne démontre pas d'association avec le groupe de familles. Chez les parents féminins, la présence de difficultés conjugales, l'indice de soutien social et la fréquence des relations sociales ne se révèlent pas

associés avec le groupe de familles. Par ailleurs, le nombre d'aidants potentiels n'a pu être examiné faute d'un effectif suffisant pour réaliser un test d'association valide.

La fréquence de pratique de l'activité physique est associée au groupe de familles chez les parents féminins. De façon générale, les parents féminins d'enfants majeurs ayant une incapacité ont tendance à avoir moins d'activités physiques de loisir que les parents féminins des familles où personne n'a d'incapacité. Les parents féminins des familles avec enfant majeur et autre personne ayant une incapacité se regroupent davantage dans la catégorie « aucune fois » que les parents des familles où personne n'a d'incapacité (52 % c. 31 %) (tableau 7.10).

Tableau 7.10

Pratique de l'activité physique de loisir¹ des parents féminins selon le groupe de familles avec enfants majeurs, Québec, 1998

	Familles avec incapacité			Familles où personne n'a d'incapacité
	Enfant majeur avec incapacité	Enfant majeur et autre personne avec incapacité	Total des familles avec incapacité	
	%			
Aucune fois	46,8	52,4 **	49,6	30,7
Une fois par mois à une fois par semaine	26,6 **	28,1 **	27,4 *	30,9
Deux fois par semaine et plus	26,6 **	19,5 **	23,1 *	38,4

1. Pratique de l'activité physique de loisir, 20 à 30 minutes par séance, au cours d'une période de trois mois.

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur les limitations d'activités 1998*.

7.4 État de santé physique et mentale des parents

L'état de santé des parents sera d'abord analysé en se basant sur la consultation de professionnels de la santé et la consommation de médicaments, puis sur l'indice de détresse psychologique. L'association entre la perception de l'état de santé des parents – un indice global de l'état de santé physique et mental – et le groupe de familles ne peut être vérifiée faute d'effectifs suffisants.

La consultation d'un professionnel de la santé chez les parents masculins ou les parents féminins ne se révèle pas associée au groupe de familles. Par contre, la consommation de médicaments prescrits est associée au groupe de familles chez les parents des deux sexes. C'est le groupe des familles où un enfant majeur ainsi qu'une autre personne ont une incapacité qui diffère à ce sujet du groupe où personne n'a d'incapacité. Ainsi, 67 % des parents

masculins ont pris des médicaments dans les familles où un enfant majeur et une autre personne ont une incapacité, contre 31 % de ceux où personne n'a d'incapacité. Chez les parents féminins, ces proportions sont de 79 % et 43 % respectivement (tableau 7.11).

Chez les pères, en raison de trop petits nombres, l'association entre l'indice de détresse psychologique et le groupe de familles n'a pu être vérifiée. Une association est cependant observée entre ces variables chez les mères, montrant une tendance à un niveau plus élevé de détresse chez les mères du groupe de familles où un enfant majeur et une autre personne ont une incapacité.

Tableau 7.11

Indicateurs de l'état de santé physique et mental des parents masculins et féminins selon le groupe de familles avec enfants majeurs, Québec, 1998

	Familles avec incapacité			Familles où personne n'a d'incapacité
	Enfant majeur avec incapacité	Enfant majeur et autre personne avec incapacité	Total des familles avec incapacité	
	%			
Consommation de médicaments prescrits (2 jours)				
Parents masculins	27,6 **	66,8	45,9 *	30,8
Parents féminins	47,6 *	79,5	62,9	42,7
Niveau élevé à l'indice de détresse psychologique				
Parents féminins	13,9 **	35,6 **	24,3 *	17,4

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur les limitations d'activités 1998*.

7.5 Synthèse et discussion

Ce chapitre contribue à décrire un groupe pour lequel il existait peu de renseignements. Il a permis de mieux connaître les caractéristiques de l'incapacité des enfants majeurs ayant une incapacité et vivant avec leurs parents, la composition des familles et certains aspects de leurs conditions de vie.

La situation des enfants majeurs ayant une incapacité et vivant avec leurs parents se révèle assez diversifiée, d'abord en ce qui a trait à l'âge : 56 % ont entre 18 et 29 ans, 29 % ont de 30 à 44 ans et 15 % ont 45 ans ou plus. Tous âges confondus, environ quatre sur dix ont une incapacité qualifiée de grave ou modérée ou un niveau de désavantage indiquant une dépendance. La limitation d'activités est apparue avant l'âge de 15 ans pour la moitié d'entre eux – et avant l'âge de un an pour le quart. Près de la moitié de ces enfants ont besoin d'aide pour les activités de la vie quotidienne. Leur statut d'activité habituelle reflète à la fois leur âge – 27 % sont aux études – ou leur limitation d'activités – 39 % sont sans emploi. Parmi ceux qui sont inactifs sur le marché du travail, environ six sur dix se déclarent incapables de travailler.

Il est possible que l'âge soit pour certains des plus jeunes un facteur important dans le fait de vivre avec leurs parents. Cependant, le profil de l'incapacité des enfants majeurs semble suffisamment lourd pour affirmer qu'il ne s'agit pas de l'aspect principal de leur présence dans le ménage de leurs parents. Les parents sont en effet une source d'aide pour 84 % des enfants majeurs ayant une incapacité, et les frères, sœurs ou autres personnes apparentées pour 19 %, ces sources ne s'excluant pas l'une et l'autre.

Quatre familles sur dix où un enfant majeur a une incapacité sont des familles monoparentales. Le quart des parents d'enfants majeurs ayant une incapacité ont 65 ans et plus. Rappelons également que la moitié des familles où un enfant majeur a une incapacité comprennent également une autre personne avec incapacité. Peu de familles où un enfant majeur a une incapacité comptent aussi des enfants mineurs.

Le revenu du ménage est moins élevé chez les familles où un enfant majeur a une incapacité que dans le groupe où personne n'a d'incapacité, et les personnes majeures composant le ménage se perçoivent effectivement plus pauvres et ont une scolarité relative plus faible. Les parents d'enfants majeurs ayant une incapacité sont moins souvent en emploi que les parents des familles où personne n'a d'incapacité; cette situation est plus marquée chez les parents du groupe où à la fois un enfant majeur et une autre personne ont une incapacité. Ceci n'est pas étonnant compte tenu du fait qu'ils ont parfois une incapacité eux-mêmes et qu'ils sont plus âgés que les parents des familles sans incapacité. Quoique cette situation puisse être davantage le résultat de l'âge ou de l'incapacité des parents eux-mêmes que le résultat de l'incapacité de leur enfant, il demeure que ces familles venant en aide à un enfant majeur sont dans une situation financière qui les défavorise. Rappelons que 30 % de ces enfants majeurs sont couverts par une assurance privée pour leurs frais de santé, ce qui est peu comparé à l'ensemble de la population, soit 52 % chez les 15-24 ans, 59 % chez les 25-44 ans et 60 % chez les 45 ans ou plus selon l'Enquête sociale et de santé 1998 (Rheault et Caron, 2000).

Pour ce qui est des indicateurs de santé et bien-être, une plus grande proportion des parents d'enfants ayant une incapacité consomment des médicaments prescrits. Encore une fois, ce peut être en raison de leur âge et de leur propre incapacité, puisque ce sont les parents des familles où à la fois un enfant et une autre personne ont une incapacité qui se distinguent. On constate aussi que les parents féminins d'enfants majeurs ayant une incapacité se distinguent des parents féminins d'enfants majeurs sans incapacité en ce qui a trait au niveau de détresse psychologique, plus élevé chez elles. Dans ce cas, un âge plus élevé devrait plutôt jouer en leur faveur : selon l'Enquête sociale et de santé 1998, les personnes âgées sont moins souvent classées au niveau élevé de détresse psychologique (Légaré et autres, 2000, chap. 16), ce qui laisse entendre que la différence est d'autant plus marquée.

Le groupe de familles incluant à la fois un enfant majeur et une autre personne avec incapacité se distingue des deux autres groupes à plus d'un titre. Dans ce groupe, en proportion, les parents sont plus âgés (36 % d'entre eux ont 65 ans et plus), ils sont plus nombreux à consommer des médicaments prescrits et ils sont plus souvent pauvres. De plus, il s'agit plus souvent de familles monoparentales, donc de familles comprenant deux personnes avec incapacité, l'enfant majeur et son unique parent. Ces familles comptent moins d'adultes sans incapacité autres que les parents; on peut donc penser que la charge d'un enfant majeur ayant une incapacité est plus lourde pour ces parents seuls.

Le chapitre suivant examinera la situation des familles avec des enfants majeurs seulement où un parent a une incapacité, complétant ainsi le portrait des familles avec enfants majeurs.